

## **Medina Quiroga, Cecilia (Chili)**

[Original: espagnol]

### **Note verbale**

L'Ambassade de la République du Chili présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de porter à sa connaissance que la République du Chili a décidé de présenter la candidature de Mme Cecilia Medina Quiroga au siège de juge de la Cour pénale internationale, qui est devenu vacant à la suite de la démission du juge Mohamed Shahabuddeen, ressortissant de la République du Guyana, aux fins des élections qui auront lieu à l'occasion de la huitième session de l'Assemblée qui se tiendra du 18 au 26 novembre 2009 à La Haye.

Mme Medina Quiroga a été Présidente de la Cour interaméricaine des droits de l'homme de 2008 à 2009 et a servi comme juge de cette Cour de 2004 à 2009.

La candidature de Mme Medina est présentée conformément au paragraphe 4 a) ii) de l'article 36 du Statut de Rome et, pour les besoins du paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome, Mme Medina Quiroga est candidate au titre de la liste B.

Sont joints à la présente note verbale la lettre de présentation du Groupe national chilien de la Cour permanente d'arbitrage, l'exposé des qualifications prévu au paragraphe 4 a) de l'article 36 du Statut de Rome et au paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6, ainsi que la notice biographique de Mme Medina Quiroga.

[...]

\*\*\*

### **Lettre du Groupe national chilien de la Cour permanente d'arbitrage**

En notre qualité de membres du Groupe national chilien de la Cour permanente d'arbitrage, et conformément au paragraphe 4 a) ii) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, nous avons l'honneur de présenter la candidature de Mme Cecilia Medina Quiroga à un siège de juge de la Cour pénale internationale.

Mme Cecilia Medina Quiroga jouit d'une haute considération morale et est connue pour son impartialité et son intégrité, ainsi qu'en témoigne l'expérience étendue qu'elle a acquise au cours d'une carrière consacrée au droit et, en particulier, au droit international et aux droits de l'homme. Elle a un diplôme de sciences juridiques et sociales de l'Université du Chili et elle est docteur en droit de l'Université d'Utrecht (Pays-Bas). Elle exerce actuellement les fonctions de professeur de droit international public à la Faculté de droit de l'Université du Chili et de codirectrice du Centre des droits de l'homme de l'Université du Chili. Elle siège également au Conseil académique du programme doctoral de la même université.

De 2004 jusqu'à cette année, elle a été juge de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, et elle en a été la Présidente de 2008 à 2009.

De 1999 à 2000, Mme Medina a été également présidente du Comité des droits de l'homme des Nations Unies, dont elle a été membre, de 1995 à 2002, et vice-présidente de 1997 à 1998.

Mme Cecilia Medina a également une longue expérience et des connaissances étendues dans le domaine de la problématiques hommes-femmes. Elle a donné plusieurs cours et conférences sur les droits des femmes au sein de l'Institut interaméricain des droits de l'homme à San José (Costa Rica), du Centre de Maastricht sur les droits des hommes et des femmes constitué dans le cadre du Projet de recherches juridiques du Groupe international sur les droits de l'homme de Maastricht (Pays-Bas) et de l'American Society of International Law.

Elle a publié de nombreux livres et articles sur la question du droit des femmes, des adolescents et des victimes.

Nous vous prions en conséquence de bien vouloir porter le nom de Mme Cecilia Medina sur la liste des candidats, au titre de la liste B, au siège de juge de la Cour pénale internationale, conformément au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome.

*Signé:*

Eduardo Vio Grossi  
Membre du Groupe national de la CPA

Edmundo Vargas Carreño  
Membre du Groupe national de la CPA

Hugo Llanos Mansilla  
Membre du Groupe national de la CPA

Ximena Fuentes Torrijo  
Membre du Groupe national de la CPA

\*\*\*